

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

TEMPÊTE DE NEIGE ET COUPURES DE COURANT CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Gatineau, le 4 avril 2024 - Environnement Canada a émis un avertissement de neige pour la région de l'Outaouais en date du jeudi 4 avril 2024. Compte tenu que plusieurs municipalités sont actuellement touchées par des coupures de courant, la Direction de santé publique du CISSS de l'Outaouais souhaite transmettre les conseils de prévention suivants :

Recommandations en bref

- Informez-vous des conditions routières avant de vous déplacer en voiture et adaptez votre conduite.
- Informez-vous de l'état de vos proches qui vivent seuls ou dans un secteur éloigné.
- En cas de panne d'électricité, ayez à portée de main les articles qui vous permettront de rester au chaud, des lampes ou chandelles, et une radio à pile.
- Si vous utilisez un appareil qui brûle un combustible, faites attention au monoxyde de carbone. Ce gaz est toxique, inodore et invisible. Évitez d'utiliser à l'intérieur un appareil conçu pour l'extérieur, et installer votre génératrice à un minimum 7 mètres de la maison. Assurez-vous d'avoir un détecteur fonctionnel à piles de monoxyde de carbone.

Panne d'électricité

Une panne de plusieurs heures peut entraîner des risques pour votre santé et votre sécurité. Voici ce que vous pouvez faire pour vous préparer pour une panne d'électricité :

Avant

Placez les articles suivants dans un endroit facilement accessible :

- Lampe de poche et piles de rechange.
- Radio à piles.
- Chandelles.
- Réchaud à fondue et combustible recommandé.
- Briquet ou allumettes.
- Couverture chaude.

Pendant

- Renseignez-vous sur l'état de la situation à l'aide d'une radio à piles ou d'un appareil mobile qui vous permet d'accéder à Internet.
- En tout temps, vous pouvez suivre l'évolution des pannes de courant dans votre secteur sur le site Web d'Hydro-Québec (rubrique Info-pannes) ou par l'entremise de leur application mobile.
- Débranchez tous les appareils électriques et électroniques, sauf le réfrigérateur et le congélateur, et une lampe par étage. Vous éviterez ainsi une surtension des appareils au retour du courant.

- Évitez d'ouvrir trop souvent la porte du réfrigérateur et du congélateur afin que les aliments se conservent plus longtemps.
- Offrez votre aide à des proches, des voisins ou des collègues qui ont des besoins particuliers.
- Si vous êtes propriétaires d'un puits individuel, évitez d'utiliser l'eau de votre puits pendant que le système est hors tension, car cela augmente les risques de contamination.
- En présence d'un fil électrique tombé au sol :
 - Ne touchez jamais à un fil électrique et n'essayez jamais de le déplacer, même avec un objet ou une perche. Restez à au moins dix mètres des fils électriques et composez immédiatement le 911.

Panne de plusieurs jours

S'il fait trop froid, quittez la maison. Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité. Avant de partir, prenez avec vous les articles essentiels pour vous et chacun des membres de votre famille :

- Médicaments.
- Articles pour l'hygiène.
- Vêtements de rechange.
- Couvertures.
- Argent.
- Pièces d'identité.
- Clés de voiture et de maison.
- Lait, biberons et couches pour bébé.
- Appareils électroniques et accessoires servant à leur branchement.
- Articles nécessaires au bien-être des personnes ayant des besoins particuliers.

Après

- Si les autorités le permettent et que votre sécurité n'est pas compromise, vous pouvez revenir à la maison. Faites-le de jour, car il sera plus facile de voir les problèmes et les dangers.
- Assurez-vous que le chauffe-eau est rempli avant de rétablir le courant.
- Rétablissez le courant électrique en ouvrant l'interrupteur principal.
- Remettez graduellement en marche les appareils électriques, y compris ceux qui servent au chauffage, par exemple les plinthes.
- Ouvrez l'entrée d'eau et les robinets pour laisser l'air s'échapper.
- Ne rouvrez pas vous-même le gaz; demandez à un spécialiste de le faire.
- Après une coupure de courant de plus de six heures, assurez-vous de la qualité de vos aliments avant de les consommer. Les aliments réfrigérés périssables comme les viandes, certains produits laitiers, les jus, et les œufs devront être jetés.
- Ne consommez pas non plus les médicaments qui doivent être conservés au frais, mais qui n'ont pas pu l'être. Retournez-les à la pharmacie.

Monoxyde de carbone

- Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il se dégage lorsque des appareils et des véhicules brûlent un combustible comme le bois, le propane, le mazout ou l'essence. Respirer ce gaz peut être très dangereux pour la santé et même entraîner la mort.
- Lors d'une panne de courant :
 - Assurez-vous d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone à pile.

- Si vous utilisez une génératrice, installez-la à l'extérieur de votre maison ou de votre garage, le plus loin possible des portes et des fenêtres à au moins 7 mètres de votre domicile.
- Éviter d'utiliser à l'intérieur des appareils fonctionnant au gaz et conçus pour l'extérieur comme une chaufferette de camping, un barbecue, ou une lampe.
- Précautions si vous devez utiliser un véhicule :
 - Ne faites pas marcher le moteur du véhicule dans un endroit mal ventilé pour éviter une exposition au monoxyde de carbone.
 - Assurez-vous d'enlever la neige qui pourrait obstruer le tuyau d'échappement de votre véhicule avant de démarrer le moteur.
- Si vous avez des symptômes d'intoxication (ex. : maux de tête, fatigue, nausées et vomissements) ou encore que l'avertisseur de monoxyde de carbone sonne, quittez les lieux et dirigez-vous à l'extérieur :
 - Composez le 9-1-1.
 - Laissez la porte ouverte en quittant les lieux afin d'aérer complètement l'endroit.
 - Attendez l'autorisation d'un pompier pour retourner à l'intérieur, même pour quelques minutes.

Renseignements

Pour plus d'informations sur les conseils santé pour l'hiver, consultez le site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante :

- <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/conseils-sante-hiver/>

- 30-

Pour plus de renseignements :

Services des relations médias

Centre intégré de Santé et de Services sociaux de l'Outaouais

07.relations_medias@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : 819 966-6583